

ÉVOLUTIONS AGRICOLES

UNITE DE METHANISATION

BIOVILLENEUVOIS

Villeneuve-sur-Lot (47)

Les caractéristiques

L'exploitation

Fonroche est une entreprise française spécialisée dans les énergies renouvelables : éclairage solaire, géothermie haute température et biogaz. Elle a développé une filiale pour le développement de l'activité méthanisation : **Fonroche Biogaz, 1^{er} fabricant français de méthanisation**, qui propose une démarche entièrement intégrée : développement, conception, exploitation et accompagnement du projet dans sa totalité. Elle possède 5 unités en fonctionnement et 2 supplémentaires seront mises en service en 2020.

Directeur général adjoint : Fabien HAAS

Responsable site : Joël BENECH

Unité BioVilleneuvois : 115 partenaires et 42 exploitations agricoles dans un rayon de 15 km autour de l'unité.

SAU : environ 4 000 ha.

UTH : 4 ETP sur l'unité de méthanisation.

Unité de méthanisation

Procédé : infiniment mélangé

Tonnage : 60 000 t/an (déchets agro-industriels : résidus de maïs (broyat et jus de presse) provenant de conserveries de maïs doux, fientes de poules pondeuses (5 000 t), déchets d'alimentation animale, SPA en provenance d'abattoirs (sang, viscères, matières stercoraires), effluents d'élevage : lisiers bovins, porcins et de canards (20 000 m³) d'exploitations voisines.

Puissance : injection de biogaz dans le réseau TERECA.
595 Nm³/heure de CH₄. Production de 45 000 MWh/an de biométhane

Type : collectif territorial.

Date de mise en service : décembre 2015.

Investissement : 14 000 000 €.

Constructeur : Fonroche Biogaz.



Les particularités

La plus importante centrale d'injection en France est un vecteur d'économie circulaire du territoire du Villeneuvois.

Unité située dans un environnement industriel : capacité d'injection sans contrainte de saisonnalité. Les intrants sont dépotés dans un **bâtiment clôt équipé d'un système de traitement des odeurs.**

Des **contrats d'approvisionnement** ont été signés avec les partenaires agricoles et agro-industriels pour une durée de 15 ans afin de stabiliser les apports.

Il n'y a **pas de chauffage dans le digesteur**, la matière en digestion est chauffée grâce à un échangeur et une récupération de calories sur les matières hygiénisées chaudes. Ce sont les matières hygiénisées chaudes qui maintiennent le digesteur à 40° C. Il n'y a pas de réseau de chauffage dans le digesteur, la matière en digestion est chauffée grâce à un échangeur et une récupération de calories sur les matières hygiénisées chaudes.

L'accompagnement

Il est réalisé par Fonroche Energies Renouvelables qui a mis à disposition ses compétences à sa filiale biogaz et permis la création et la pérennisation d'emplois locaux.



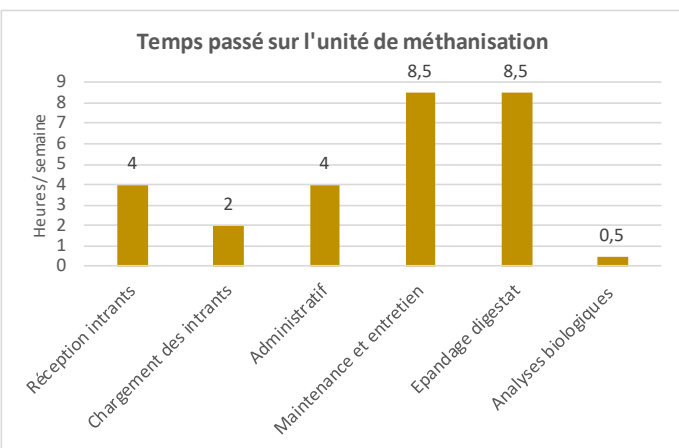
Évolutions organisationnelles

Choix de créer une société dédiée : au travers d'un transfert technologique d'un sachant européen en l'adaptant aux spécificités du marché français.

Embauches liées à l'activité de méthanisation : oui, 4 emplois sur le site et 6 emplois supplémentaires au siège, auxquels s'ajoutent 10 emplois

indirects (logistique, épandage, maintenance spécifique, analyses...). Les emplois locaux des sous-traitants ont été maintenus et les emplois de nos partenaires ont été pérennisés.

Temps passé : 4 ETP sur l'unité BioVilleneuvois complétés par les fonctions du service support de Fonroche Energies Renouvelables.



L'épandage de digestat est sous-traité à une CUMA. Les nombreux services supports sont assurés par Fonroche Biogaz et sa filiale Fonroche Energies Renouvelables : technique, logistique, commercial, administratif et facturation, comptabilité, juridique, communication...



Évolutions agronomiques

De **55 000 à 69 000 m3 de digestats bruts produits par an**, stockés dans des stockages délocalisés (cuves, poches, lagunes) pour être au plus près des champs (distance moyenne de 5 km). Le plan d'épandage est porté par la société BioVilleneuvois et représente environ 4 000 ha (42 exploitations agricoles).

La quantité de digestat épandue est en fonction des cultures (plan prévisionnel d'épandage réalisé avec la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne).

L'épandage sur chaumes, avant semis, est réalisé par une rampe à pendillards, et sur cultures en place (blé, maïs...) grâce à un Quadraferti.

Lorsque l'agriculteur partenaire est éleveur, BioVilleneuvois procède à un échange effluent d'élevage/digestat. L'éleveur épand avec son propre matériel ou a recours à la CUMA partenaire.

Lorsque l'agriculteur partenaire est céréalier, le digestat est acheminé par BioVilleneuvois, puis épandu par la CUMA et le coût d'épandage est partagé.

Valeurs fertilisantes des digestats :

Valeur fertilisante kg/tonne	N	P	K	MS%
Digestat brut	6,4	1,9	3,1	4,6



Évolutions assolements

L'assolement des 42 exploitations agricoles est représenté majoritairement par des ensilages de maïs, tournesol, blé, sorgho et prairies.

Observations / Economies réalisées

L'unité de méthanisation a permis une réduction subséquente des apports chimiques sur le territoire et une réduction de 60% des achats d'engrais chez les agriculteurs utilisant le digestat.

TEMOIGNAGE

Les moments difficiles

« Anticiper les évolutions futures du site pour garantir la réactivité en exploitation (évolutions réglementaires longues à obtenir). »

Ce qui m'a aidé à aller au bout

« la forte demande de nos partenaires et les sollicitations du territoire. »

Mes conseils pour y arriver

« Adaptabilité et réactivité. »



Document réalisé dans le cadre du dispositif régional "méthanisation" par Méthan-Action.



Contact : M. AMARA : 06 49 67 26 86
melisa.amara@na.chambagri.fr

Enquête menée par Marie CHEVILLARD - CA 24
Conception : Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Mise en page : Chambre d'agriculture Dordogne - Edition 2020